



COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 4, 11, 18 et 25 janvier, 1^{er}, 15, 22 et 29 février 2016

Permis de construire / démolition

- Réfection du toit et pose de panneaux photovoltaïques, parcelle 5, La Ruelle 7

A pris acte :

- des résultats des contrôle radar à la route de Cottens du 10.12.2015 entre 14h50 et 17h00 et du 15.01.2016 entre 17h10 et 19h30 (véhicules contrôlés 472 et 567, véhicules dénoncés 35 et 17)
- du magnifique résultat de fr. 4'500.- récoltés lors du Téléthon organisé par la Jeunesse de Grancy
- de la couverture des frais à 95% des cartes journalières CFF vendues par la commune de Cossonay

A décidé :

- de participer aux frais d'amélioration du radar pédagogique mis à disposition par la commune de Senarclens
- de fixer les émoluments en cas de naturalisation
- d'équiper la buvette de la grande salle d'un service de table pour 300 convives
- de soutenir le projet de construction d'un nouvel abattoir régional géré par le CARRE à Aubonne
- d'autoriser la Société de Jeunesse de Grancy à diffuser des matchs de l'EURO 2016 au battoir communal du 10 juin au 10 juillet 2016 en collaboration avec la Jeunesse de la Chaux
- d'approuver le programme de tir 2016 de la Société de Tir La Fine Douille de Grancy

A adjugé les travaux / mandats :

- Battoir : curage de la canalisation d'évacuation des eaux claires, Liaudet-Pial SA, Renens
- Collège : éclairage des escaliers de la cour, NT Electricité Telecom SA, L'Isle
- Forêt : Installation de panneaux « interdiction générale de circuler » à l'entrée, Signal SA, Etagnières

La Municipalité